



À L'ATTENTION DES FAMILLES

PROCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL
DE TOUS LES ÉLÈVES

À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020
AU COLLÈGE MANON CORMIER

DOCUMENT RÉVISABLE ET ÉVOLUTIF EN FONCTION DE LA SITUATION (MIS À JOUR LE 01/09/2020)

MODALITÉS PRATIQUES DE RÉOUVERTURE ET DE FONCTIONNEMENT

L'OBJECTIF EST D'ASSURER LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ A CHACUN.

CELA REPOSE SUR 5 FONDAMENTAUX :

- LE MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE
- L'APPLICATION DES GESTES BARRIÈRE
- LA LIMITATION DU BRASSAGE DES ÉLÈVES
- LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION DES LOCAUX ET MATÉRIELS
- LA FORMATION, L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

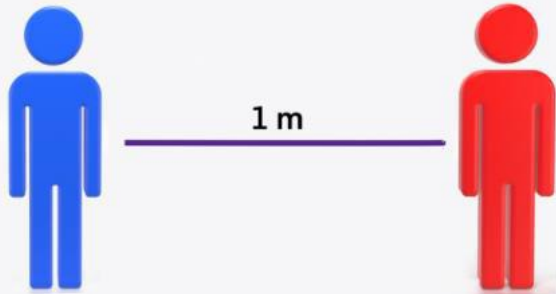
1. AVANT D'ALLER AU COLLÈGE

- Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Les parents sont invités à prendre la température de leurs enfants avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre au collège.
- Les personnels procèdent de la même manière.



- Le port du masque « grand public » est obligatoire même en salle de classe
- Le ministère de l'éducation nationale nous a fourni deux masques par élève et par enseignant (masques « grand public » de catégorie 1). Les élèves pourront également venir avec leurs masques.
- JE DEMANDE A CHAQUE PARENT DE FOURNIR :
 - ✓ Une poche / sachet plastique afin d'y déposer le masque en fin de ½ journée. Ces masques devront être lavés au domicile chaque jour.

- **RAPPELER À SON ENFANT QU'IL DOIT RESPECTER LES « GESTES BARRIÈRE »**



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

2. EN ARRIVANT AU COLLÈGE

**L'ENTRÉE PRINCIPALE DU COLLÈGE EST MAINTENUE RUE DU 19 MARS 1962
DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE DISTANCIATION.**

**LES ACCÈS DANS L'ETABLISSEMENT ONT ETE MODIFIÉS AFIN D'ACCUEILLIR
VOTRE ENFANT DANS LE CADRE STRICT DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS
SANITAIRES ET POUR EVITER TOUT « CROISEMENT » :**

UNE SEULE ENTRÉE ÉLÈVES (SOUS LA SALLE DE MUSIQUE)

UNE SEULE SORTIE ÉLÈVES (GYMNASE EPS)

- NOUS LUI DEMANDERONS DE SE LAVER LES MAINS AVEC DU GEL / DE LA SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE QUE NOUS METTRONS À DISPOSITION À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE DU COLLÈGE.
- LE PRÊT DE MATÉRIEL ENTRE ÉLÈVES EST AUTORISÉ, AINSI QUE LES JEUX DE BALLONS, TENNIS DE TABLE ...
- VOTRE ENFANT SERA ENCADRÉ PENDANT TOUTE LA DURÉE DE SON ACCUEIL AU COLLÈGE.



**SORTIE
ÉLÈVES**

**ENTRÉE
ÉLÈVES**

3. DANS LE COLLÈGE

- LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION DES LOCAUX ET DES ÉQUIPEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVANT LA RENTRÉE ET LE SERONT QUOTIDIENNEMENT PENDANT LA PRÉSENCE DES ÉLÈVES.
- DU GEL / SOLUTION HYDROALCOOLIQUE SERA À DISPOSITION À L'ENTRÉE DE CHAQUE SALLE.
- LES TOILETTES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES (AVEC SAVON & ESSUIE-MAIN PAPIER) SONT OUVERTES EN CONTINU.
- UNE INFORMATION SUR LA NOUVELLE ORGANISATION, LES GESTES BARRIÈRE LUI SERA DONNÉE DÈS SA PREMIÈRE HEURE DE CLASSE.

DEMI-PENSION

- LE SELF FONCTIONNE DE MANIERE HABITUELLE, MAIS DANS LE RESPECT DES REGLES DE DISTANCIATION (1 PLACE SUR DEUX)
- LES REPAS SERONT PRÉPARÉS AU COLLEGE ET PRIS AU RÉFECTOIRE (protocole spécifique du service de restauration validé par le Laboratoire Départemental d'Analyses).
- VOTRE ENFANT PEUT SE MUNIR D'UNE GOURDE INDIVIDUELLE RÉUTILISABLE.

4. PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

EN CAS DE SURVENUE D'UN OU DE PLUSIEURS DES SYMPTÔMES SUIVANTS CHEZ UN ÉLÈVE :

TOUX, ÉTERNUEMENT, ESSOUFFLEMENT, MAL DE GORGE, FATIGUE, TROUBLES DIGESTIFS, SENSATION DE FIÈVRE, ETC.

- ✓ **ISOLEMENT IMMÉDIAT DE L'ÉLÈVE AVEC UN MASQUE À L'INFIRMERIE DANS L'ATTENTE DE SON RETOUR À DOMICILE OU DE SA PRISE EN CHARGE MÉDICALE. RESPECT IMPÉRATIF DES GESTES BARRIÈRE.**
- ✓ **APPEL SANS DÉLAI DES PARENTS/RESPONSABLES LÉGAUX POUR QU'ILS VIENNENT CHERCHER RAPIDEMENT L'ÉLÈVE EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRE.**

RAPPEL de la procédure à suivre par les parents : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

UN APPUI DE L'INFIRMIÈRE DU COLLÈGE pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

NETTOYAGE APPROFONDI DE LA PIÈCE OÙ A ÉTÉ ISOLÉE LA PERSONNE APRÈS UN TEMPS DE LATENCE DE QUELQUES HEURES. POURSUITE STRICTE DES GESTES BARRIÈRE.

L'ÉLÈVE NE POURRA REVENIR EN CLASSE QU'APRÈS UN AVIS DU MÉDECIN TRAITANT, DU MÉDECIN DE LA PLATEFORME COVID-19 OU DU MÉDECIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

SI UN CAS EST AVÉRÉ : UNE INFORMATION GENERALE EST ADRESSEE AUX FAMILLES. LE CHEF D'ETABLISSEMENT EN LIEN AVEC L'ARS DECIDERA DE LA FERMETURE OU NON D'UNE CLASSE OU DE L'ETABLISSEMENT.

• **CES MODALITÉS PRATIQUES DE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE APRÈS LA CRISE SANITAIRE DANS LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS ÉMISES PAR LES AUTORITÉS NOUS CONTRAIGNENT À NE TOLERER AUCUN ECART SUSCEPTIBLE DE METTRE EN DANGER LA SANTÉ DE TOUS.**

• **EN CONSÉQUENCE TOUT MANQUEMENT VOLONTAIRE SERA IMMÉDIATEMENT SANCTIONNÉ PAR UN APPEL AUX PARENTS ET PAR UNE ÉVICTION TEMPORAIRE DE L'ETABLISSEMENT.**



**LE FONCTIONNEMENT NORMAL DE L'ETABLISSEMENT REPOSE
SUR L'ENGAGEMENT DE CHACUN.**

**NOTRE MISSION EDUCATIVE DOIT REPRENDRE
TOUTE SA PLACE, DANS LE RESPECT DES
CONSIGNES SANITAIRES, ET DANS L'INTERET DE
TOUS NOS ELEVES, POUR NE LAISSER PERSONNE
AU BORD DU CHEMIN.**

MERCI.

L'équipe de direction